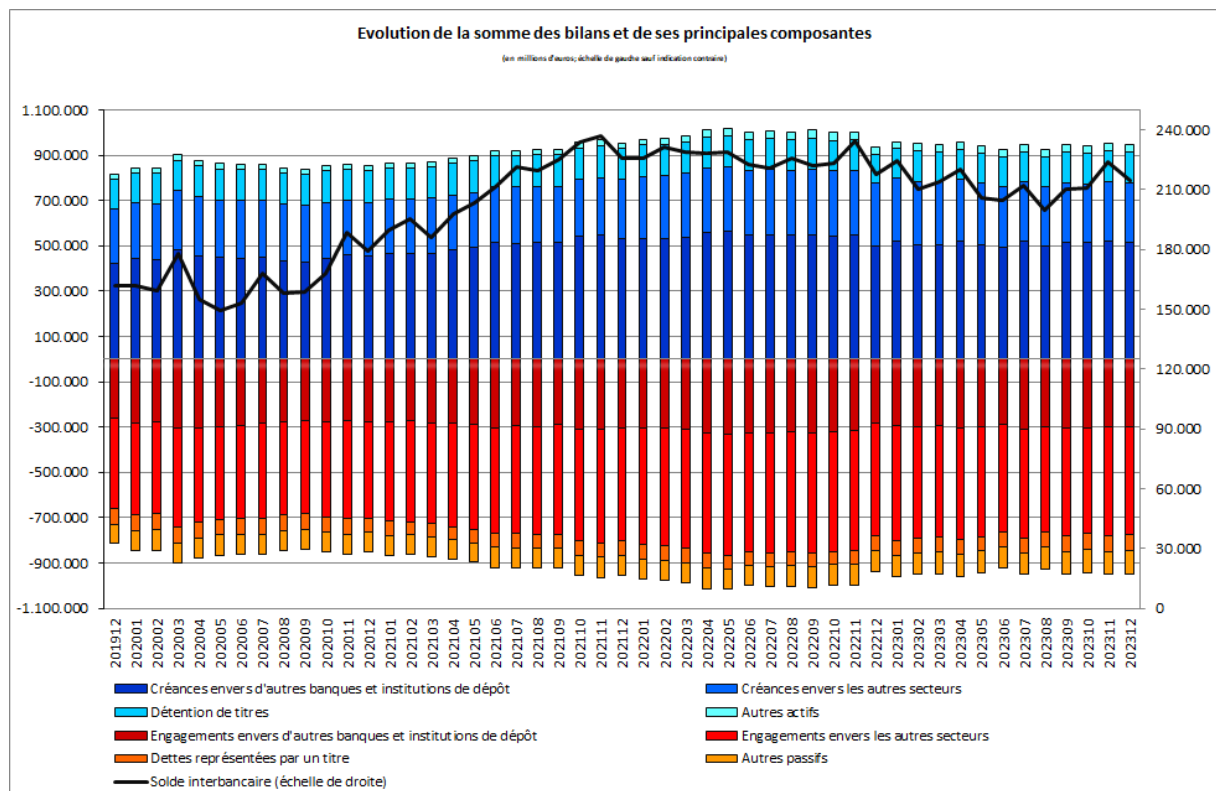


Luxembourg, le 16 février 2024

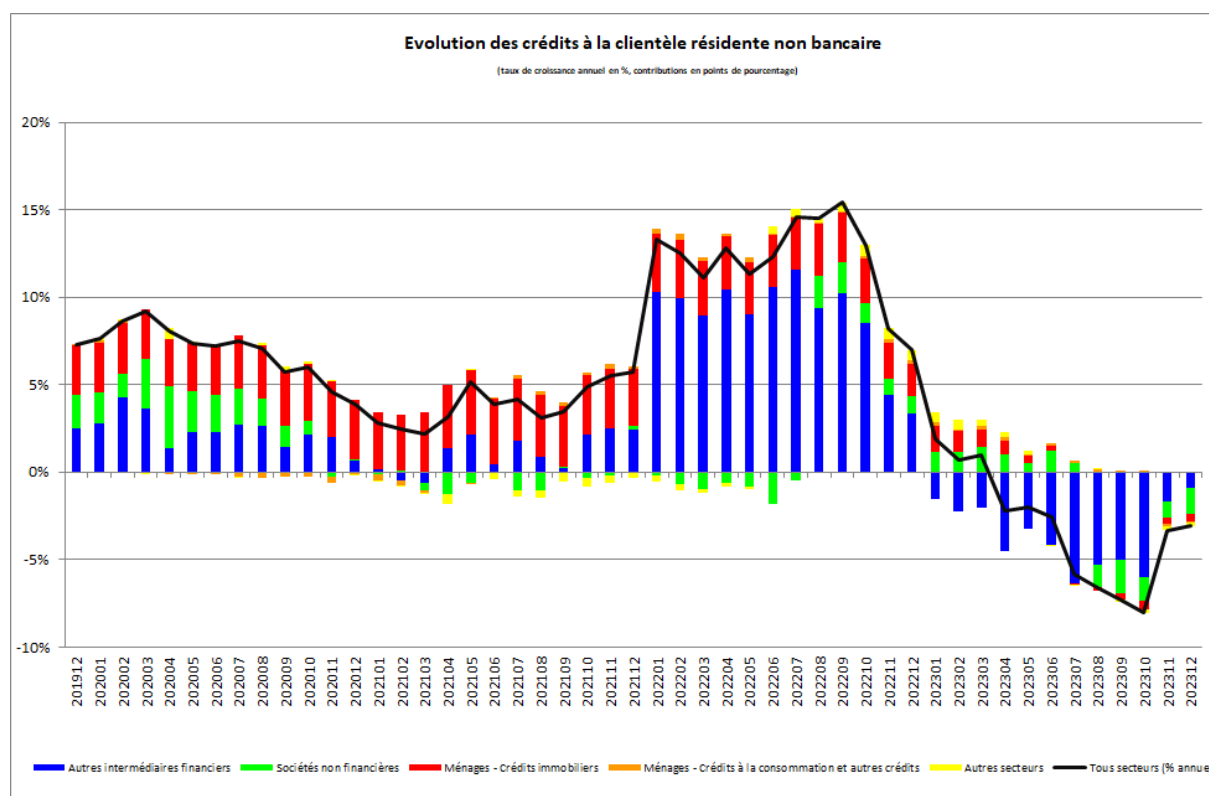
Evolution de la somme des bilans des établissements de crédit

La Banque centrale du Luxembourg informe que, sur base de chiffres provisoires, la somme des bilans des établissements de crédit s'est élevée à 946 586 millions d'euros au 31 décembre 2023 contre 950 611 millions d'euros au 30 novembre 2023, soit une baisse de 0,4%. A l'actif, cette évolution est principalement due à la diminution des créances envers d'autres banques et établissements de dépôt. Au passif, ce sont les dettes envers les établissements de crédit qui ont contribué à cette diminution. En comparaison annuelle, la somme des bilans des établissements de crédit a augmenté de 0,87%.



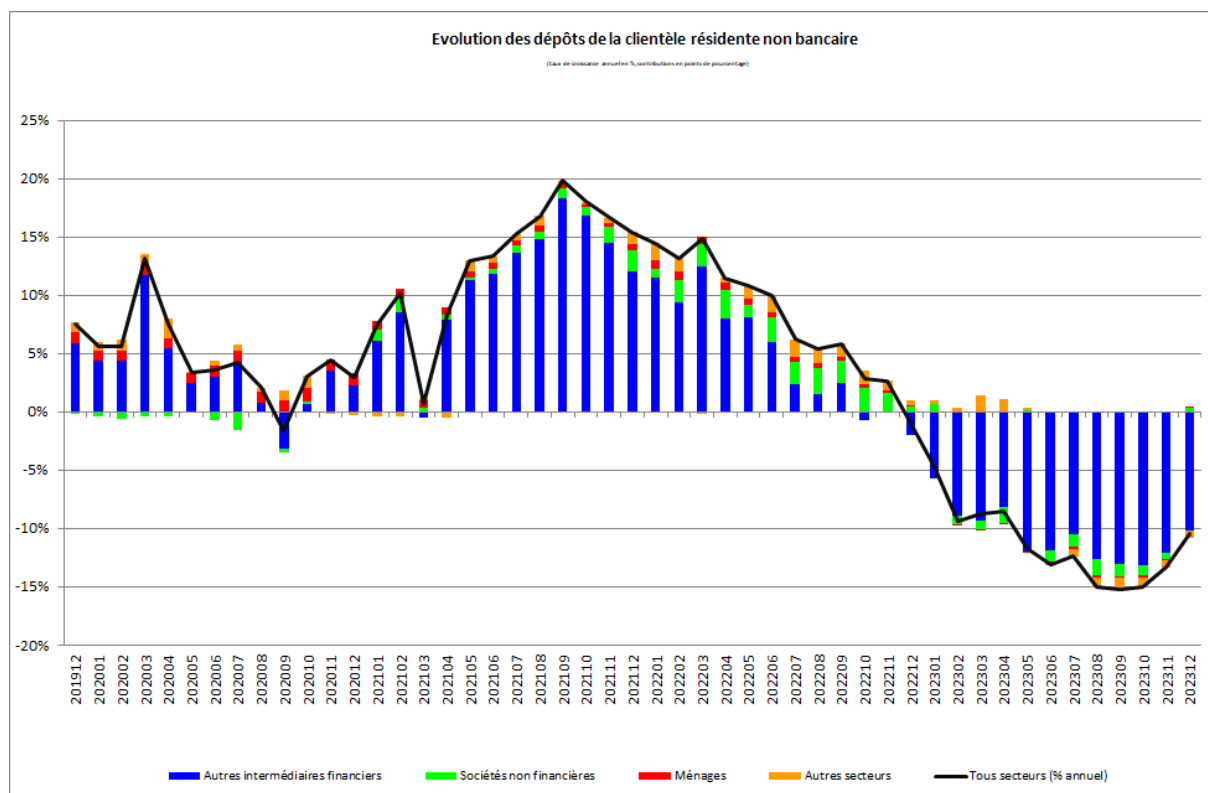
Le solde interbancaire, c'est-à-dire la différence entre créances et engagements interbancaires, a diminué de 9 216 millions, soit 4,1%, pour atteindre 214 503 millions d'euros à la fin du mois de décembre 2023.

Les crédits à la clientèle non bancaire ont diminué de 1 240 millions d'euros, soit 1,1%, entre novembre 2023 et décembre 2023. Sur douze mois, ces crédits se sont contractés de 3 536 millions d'euros, soit 3,1%.



Entre décembre 2022 et décembre 2023, les crédits envers les sociétés non financières (SNF) ont diminué de 1 701 millions d'euros (soit 5,8%), les crédits immobiliers aux ménages ont diminué de 501 millions d'euros (soit 1,2%) et les crédits aux autres intermédiaires financiers (AIF) ont diminué de 1 035 millions d'euros (2,8%).

Pour ce qui est du passif, les dépôts du secteur non bancaire résident ont diminué de 11 235 millions d'euros, soit 3,99%, entre novembre 2023 et décembre 2023. Sur douze mois, ces dépôts ont diminué de 31 446 millions d'euros, soit 10,4%.



Entre décembre 2022 et décembre 2023, les dépôts des Autres intermédiaires financiers (AIF) (qui comprennent notamment les fonds monétaires et non monétaires et dont la part s'est élevée à 65,7% au 31 décembre 2023) ont diminué de 30 667 millions d'euros (soit 14,7%) et ceux des ménages ont progressé de 174 millions d'euros (soit 0,4%). Les dépôts des SNF ont augmenté de 1 116 millions d'euros (soit 4,8%) et ceux des autres secteurs¹ ont diminué de 2 069 millions d'euros (soit 8,2%).

Les séries statistiques relatives au bilan des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL par le lien suivant :

www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/11_etablissements_credit/index.html

¹ Administrations publiques, sociétés d'assurance et fonds de pension.

Evolution des réserves obligatoires

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que le montant de l'exigence de réserve, pour la période de maintenance allant du 31 janvier 2024 au 12 mars 2024, s'élève à 6 183 millions d'euros.

Les réserves à déposer auprès de la BCL par les banques de la place sont en hausse de 131 millions d'euros par rapport à la période de maintenance précédente.

Les séries statistiques relatives aux réserves obligatoires des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL en utilisant le lien suivant:

https://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/01_Stat_po_mon/index.html

Pour toute information supplémentaire sur ce communiqué de presse, nous sommes à votre disposition au numéro de téléphone 4774-4265/-4599

International Relations and Communications Department
Communications Section
Tel.: (+352) 4774-4265 or 4599
Email: press@bcl.lu
www.bcl.lu